



## LA FAO ET LA FORESTERIE



DÉPARTEMENT DES FORÊTS DE LA FAO © HOLDING ANTONCE

### Seizième session du Comité des forêts de la FAO

Des délégués de 113 pays membres se sont réunis au siège de la FAO, à Rome, du 10 au 14 mars 2003, pour la seizième session du Comité des forêts (COFO). Des observateurs d'un Etat Membre de l'ONU et du Saint-Siège, des représentants de huit institutions et programmes des Nations Unies et des observateurs de 23 organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG) internationales étaient également présents. Le COFO est le plus important des organes statutaires forestiers de la FAO. Tous les deux ans, il rassemble des chefs des services forestiers et d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux pour identifier les questions de politique forestière et les problèmes techniques qui se profilent, chercher des solutions, et donner des avis à la FAO sur les mesures à prendre et les priorités à établir.

Cette session a été organisée de manière à obtenir une participation plus grande que par le passé. Un certain nombre de réunions collatérales et satellites, accueillies par la FAO, des organisations intergouvernementales, des ONG et des gouvernements, ont été tenues pour promouvoir des échanges de vue et d'expériences informels, et donner des informations pour les discussions en séance plénière.

### Renforcement des Commissions régionales des forêts

L'une des premières préoccupations du Comité était la nécessité de renforcer le rôle des Commissions régionales des forêts pour parvenir à une gestion forestière durable, en particulier grâce à la mise en œuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts (IPF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF). Le Comité a recommandé que les bureaux régionaux de la FAO soient renforcés pour qu'ils puissent appuyer plus efficacement les Commissions régionales des forêts; que les commissions régionales renforcent leurs liens avec d'autres organisations et processus régionaux s'occupant des forêts, de la faune et de la flore sauvages et de domaines connexes; et que les

organisations du secteur privé et les ONG soient davantage impliquées dans les activités des commissions. Il a également recommandé que les Commissions régionales des forêts soient utilisées pour améliorer le flux d'informations entre le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et les pays.

### Les forêts et l'eau douce – défis et options

On reconnaît de plus en plus que l'état des bassins versants et la gestion de l'eau pourraient être améliorés si les forêts étaient gérées en tenant compte des objectifs hydrologiques. En 2003, Année internationale de l'eau douce, le COFO a exploré les options disponibles pour soutenir à la fois la gestion des forêts et de l'eau. Le Comité a approuvé l'attention plus grande accordée par la FAO à l'eau et aux forêts dans son prochain programme de travail quinquennal. Ce plan de travail prévoit, par exemple, la sensibilisation à l'hydrologie forestière; l'identification des facteurs garantissant une gestion efficace des bassins versants; la diffusion des connaissances et des résultats des recherches dans ce domaine; et une assistance aux pays souhaitant renforcer leur capacité d'appliquer des politiques et des programmes d'action.

Le Comité a recommandé que la FAO cherche à instaurer une meilleure coordination aux niveaux national et international de façon à ce que les forêts contribuent à l'amélioration de la gestion de l'eau douce et en tirent parti. Il a également recommandé que la FAO étudie les moyens de faire rapport sur les liens entre les forêts et l'eau dans ses prochaines évaluations des ressources forestières mondiales.

### Les programmes forestiers nationaux, comme mécanisme d'exécution pour atteindre les principaux objectifs de développement durable

Le Comité a recommandé que les programmes forestiers nationaux couvrent tous les types de forêts et d'arbres hors forêts susceptibles de



contribuer à la réalisation d'objectifs de développement socioéconomique et environnemental du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* (SMA: *caa*) et du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD). Il a également souligné la nécessité d'objectifs et de repères vérifiables permettant d'évaluer les progrès accomplis sur la voie de la gestion durable des forêts et la contribution des programmes forestiers nationaux à cet objectif.

#### **Examen des programmes de la FAO dans le secteur forestier**

Le Comité a également examiné les programmes et les objectifs de la FAO dans le secteur forestier. Il a recommandé que la FAO poursuive ses travaux dans les domaines suivants: critères et indicateurs de gestion durable des forêts; forêts modèles et de démonstration; foresterie participative; lutte contre les incendies de forêt; gestion de la faune et de la flore sauvages; diversité biologique des forêts; soutien aux programmes forestiers nationaux; liens entre les forêts, le commerce et la gestion durable des forêts; et assistance aux pays en matière de prévention et de maîtrise des maladies et des ravageurs affectant les forêts. Il a encouragé une attention plus grande pour des questions intersectorielles comme les forêts et l'eau; les forêts et les changements climatiques; et les forêts, la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire.

La dix-septième session du COFO aura lieu du 14 au 18 mars 2005, au siège de la FAO, à Rome.

Le rapport et la documentation de référence de la seizième session sont disponibles sur Internet à [www.fao.org/forestry/cofo](http://www.fao.org/forestry/cofo) ou peuvent être demandés par écrit au Chargé des réunions, Département des forêts, FAO, viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

#### **Commerce et gestion forestière durable: impacts et interaction**

Les liens entre le commerce des produits forestiers et la gestion forestière durable sont complexes. Les effets – tant positifs que négatifs – des diverses politiques commerciales sur la gestion durable des forêts, restent mal connus. Pourtant, malgré ces incertitudes, les politiques commerciales continuent d'être mises en avant, comme l'un des principaux moyens de surmonter les problèmes liés à l'utilisation non durable des forêts.

Pour comprendre comment les politiques commerciales et les faits nouveaux qui se produisent sur les marchés influenceront la durabilité de la gestion forestière, et comment les efforts de gestion forestière durable modifient la structure des échanges et les parts de marché, une Consultation d'experts sur le commerce et la gestion forestière durable: Impact et interactions, a été tenue au siège de la FAO, à Rome, du 3 au 5 février 2003. La réunion rassemblait 73 participants venus de 26 pays, représentant des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes du secteur privé.

Les débats ont largement porté sur les effets directs et indirects du commerce sur la gestion durable des forêts et sur l'interdépendance et les interactions entre la gestion forestière durable et la croissance économique nationale, le libre-échange, la demande, les marchés et l'offre. Il a été reconnu que le potentiel du commerce et des accords liés au commerce pour promouvoir la gestion forestière durable restait important.

Dans le domaine du commerce, des finances et des structures industrielles, les participants ont souligné la nécessité d'un système d'assurance à long terme pour gagner la confiance des industries; de

technologies et d'une formation améliorées; d'un renforcement de la coopération avec les parties prenantes concernées, en particulier les ONG; et d'une assistance du gouvernement ou d'autres institutions publiques pour contribuer aux coûts environnementaux associés à la gestion durable des forêts. Les participants ont souligné que l'industrie devait améliorer son image publique et privilégier le bois, qui est une ressource renouvelable, par rapport à des produits de substitution concurrents non renouvelables.

La réunion a examiné la relation générale entre la gouvernance, le commerce et la gestion forestière durable et recommandé une plus grande transparence dans les décisions concernant le commerce et la gouvernance des forêts; une amélioration de la collecte des statistiques sur le commerce et les forêts; et des évaluations d'impact nécessaires pour les accords commerciaux réglementant l'utilisation des terres.

Les participants ont également discuté des facteurs intersectoriels qui peuvent influencer directement ou indirectement le commerce des produits et des services procurés par les forêts, ainsi que le secteur forestier dans son ensemble. Les secteurs concernés sont les suivants: agriculture, finances et investissement, technologies, demande de produits forestiers et infrastructures.

La Consultation d'experts est l'une des activités qui s'inscrit dans le cadre du projet mondial de la FAO «Evaluation de l'impact du commerce des produits forestiers sur la promotion de la gestion forestière durable», financé dans le cadre d'un arrangement de fonds fiduciaires avec le Gouvernement japonais. La FAO publiera les résultats du projet et convoquera, plus tard en 2003, une seconde consultation d'experts, au cours de laquelle des responsables des politiques commerciales et des spécialistes du commerce concentreront leur attention sur un nouvel Accord international sur les bois tropicaux, l'application de la Déclaration de Doha de l'Organisation mondiale du commerce, les accords commerciaux régionaux et la formulation des politiques commerciales nationales.

#### **Nouvelle base de données sur l'évaluation des forêts**

La FAO reçoit souvent des questions concernant la valeur des avantages procurés par les forêts. Dans le cadre du Programme de partenariat CEE-FAO sur la collecte et l'analyse des données, la FAO a créé une base de données d'études d'évaluation forestière provenant des régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes. Les études figurant dans la base de données contiennent une estimation chiffrée de la valeur d'un produit ou d'un service forestier.

La base de données peut être interrogée par pays, par produit ou service évalué ou par méthode d'évaluation utilisée. Pour l'instant les informations sont limitées aux pays en développement et aux études qui sont accessibles en ligne dans leur version intégrale.

Cette base sera mise à jour périodiquement: les commentaires, ajouts de données ou mises à jour des informations sont les bienvenus et peuvent être adressés à [Adrian.Whiteman@fao.org](mailto:Adrian.Whiteman@fao.org)

Les études figurant dans la base de données seront un outil précieux pour les «transferts d'avantages», (à utiliser dans les évaluations de politiques et de projets forestiers, pour des types de forêt similaires).

La base de données est disponible à [www.fao.org/forestry/valuation](http://www.fao.org/forestry/valuation)